



*Pierre Kopp*

## *L'alcool ne rapporte pas plus qu'il ne coûte*

L'alcool ne serait finalement pas une si mauvaise chose pour la France puisqu'il rapporte à l'État ! Combien de fois cette assertion, pourtant mensongère, est opposée à ceux qui soulignent le coût que l'alcool fait peser sur la société française ?

Il n'est pas nécessaire d'être un économiste chevronné pour comprendre comment est produite la confortable illusion d'un alcool finalement "pas si mauvais que cela". Prenons un exemple simple. Chacun conviendra que si l'un de nous se suicide, la France ne pourra pas pousser un soupir de contentement. Au contraire. Ses proches pleureront le défunt et la société toute entière sera privée de sa contribution, future modeste, à la richesse collective. Et pourtant, si notre malheureux est âgé de moins de 67 ans, il fera économiser de l'argent au régime des retraites. S'il est buveur d'alcool, il aura bien contribué à abonder les caisses de l'État par les différentes taxes qu'il aura payées durant sa vie. Le fait que ce décès vienne améliorer le solde des dépenses publiques vient-il oblitérer la perte que son décès représente ? Non évidemment !

Il est donc bien vrai que l'alcool améliore les finances publiques.

Mais ceci ne constitue qu'un côté de la pièce. Quel est le revers de la médaille ? En 2004, nous avons publié, avec l'OFDT, une étude, portant sur l'année 1990, qui montrait que l'alcool améliore les finances publiques et dégrade le bien-être de la France. Il y a deux instruments de mesure : le solde des finances publiques et le niveau de bien-être. Le premier mesure les entrées et les sorties des caisses de l'État (au sens large). Le second mesure le bien-être de la collectivité. Et parfois, un même phénomène peut être bon pour l'État et mauvais pour les Français. C'est le cas de l'alcool.

Reprenons la démonstration. D'un côté, les personnes qui décèdent prématurément du fait de leur consommation d'alcool ne touchent pas de pensions de retraite. C'est exact. Elles font économiser à l'État 6 milliards d'euros. Cela peut paraître cynique, mais c'est une somme importante qui doit être prise en compte. Les ventes d'alcool rapportent 4 milliards d'euros de taxes. C'est également beaucoup. De l'autre côté, les soins des personnes malades des conséquences de l'alcool coûtent 5,4 milliards d'euros. C'est encore beaucoup. En prenant également en compte d'autres dépenses "mineures", comme les dépenses de prévention et de recherche, 180 millions d'euros, l'alcool rapporte aux finances publiques près de 4,8 milliards d'euros. Notons

au passage le montant dérisoire des sommes dévolues à la prévention et à la recherche, 180 millions d'euros pour un drame qui tue 120 personnes par jour. Nous avons donc là un premier instrument de mesure qui nous dit que l'alcool rapporte presque 5 milliards d'euros aux finances publiques.

Poursuivons le raisonnement. Nous nous intéressons alors au revers de la médaille. Les 5 milliards d'euros de bénéfice pour les finances publiques sont immédiatement contrebalancés par le coût des 45 000 décès annuels dus à l'alcool (soit 7 milliards d'euros). Comment attribue-t-on un prix aux vies perdues ? On procède comme lorsqu'un avion s'écrase et que les compagnies d'assurance doivent indemniser les familles des passagers. Jusqu'à peu, les instructions gouvernementales considéraient qu'une personne qui décédait de manière anticipée privait la collectivité de 1,5 millions d'euros. Soit 115 000 euros par année de vie perdue. Les décès engendrés par l'alcool privent donc la France de 7 milliards d'euros. Il faut encore soustraire la valeur des pertes de production des entreprises engendrées par l'absentéisme et la faible productivité des personnes malades de l'alcool. Ce chiffre est très important : 16 milliards d'euros. Une fois pris en compte les autres coûts (3,5 milliards), le coût de l'alcool s'établit à 27 milliards d'euros.

Pr Pierre Kopp, Paris School of Economics, Professeur à l'Université de Panthéon-Sorbonne (Paris I), France

Récapitulons : 5 milliards de bénéfice pour les finances publiques, moins 27 milliards d'euros de coût pour la société. L'alcool rapporte 5 milliards d'un côté et coûte 27 milliards de l'autre. Au bilan, l'alcool coûte donc à la société 22 milliards d'euros. Prétendre le contraire et dire que l'alcool rapporte à la société constitue une grave faute de raisonnement.

Afin d'éviter toute ambiguïté, nous avons, en 2011, complété notre calcul et publié dans une revue académique une nouvelle évaluation, portant toujours sur l'année 1990, qui prend en compte, cette fois, une estimation monétaire du plaisir que les consommateurs tirent de leur consommation. Car, après tout, de nombreux individus boivent de l'alcool sans excès. Certes, il est toujours difficile de faire la part entre le plaisir, l'habitude et la dépendance. Avec des hypothèses généreuses, nous avons montré que ce plaisir pèse pour 17 milliards d'euros : 22 milliards de coût moins 17 milliards de satisfaction des consommateurs égal 5 milliards de coût. Même en prenant en compte le plaisir des consommateurs, l'alcool constitue toujours un fardeau de 5 milliards d'euros par an pour la France.

Quels que soient les études et les modes de calcul, on arrive donc toujours à la même conclusion, l'alcool coûte à la collectivité.

La situation que nous avons décrite est celle qui prévalait durant les années 1990. 15 ans ont passé. Or, durant cette période, la mortalité

engendrée par l'alcool serait passée de 45 000 à 49 000 décès par an (Rapport Reynaud, 2013) : 15 000 morts par cancer, 12 000 par maladie cardiovasculaire, 8 000 par pathologie digestive, 8 000 par suicide, accident, chutes, homicides, 3 000 par pathologie mentale et 3 000 de causes diverses. Toujours dans la même période, on a assisté à une véritable explosion des hospitalisations liées à l'alcool (Reynaud et Paille, 2013). Voilà deux bonnes raisons de penser que les coûts liés à l'alcool ont largement augmenté depuis notre étude.

Nous savons également que les données des années 1990 sous-estimaient considérablement le rôle de l'alcool dans les violences conjugales, les rixes et les homicides. Nous savons encore que la responsabilité de l'alcool dans les accidents du travail était largement sous-estimée. Nous savons enfin que les nouvelles modalités de consommation excessive d'alcool, notamment chez les jeunes, engendrent des accidents de plus en plus nombreux. Enfin, un rapport récent (Quinet, 2013) vient bouleverser les règles de calcul économique public. Quinet et son équipe ont été étonnés de constater que la valeur de la vie humaine d'un Français, selon les règles officielles d'évaluation des politiques publiques, valait deux fois moins que celle d'autres citoyens de pays comparables (Angleterre, Nouvelle-Zélande, etc.). Ils ont donc corrigé le tir et, désormais, la valeur d'une vie humaine perdue est évaluée à 3 millions d'euros. Le double de celle que nous avons utilisée il y a dix ans.

Bref, tout porte à penser que le coût social de l'alcool s'est considérablement alourdi entre 1990 et nos jours. C'est d'ailleurs pourquoi l'OFDT nous a confié la tâche de le recalculer pour toutes les drogues, en France, pour l'année 2010.

Une question reste en suspens. À qui profite le crime ? Pourquoi continue-t-on d'entendre répéter à satiété que l'alcool est bénéfique à la société ? Observons d'abord que la même contre-vérité est assénée à propos du tabac. On en vient à douter. Si ces derniers rapportent, pourquoi lutter contre leur consommation ?

L'origine de la fable de l'alcool et du tabac sources inespérées de richesse est bien connue. On trouve à sa source la combinaison habituelle d'intérêts économiques et de stupidité. D'un côté, les uns ont tout intérêt à allumer des contre-feux aux politiques antitabac et anti-alcool. Il s'agit de défendre les profits de leurs industries. Les initiatives se multiplient. Une année ce sont les bienfaits du régime crétois et du vin qui font la une des journaux. Une autre, ce sont les bienfaits du tabac pour la concentration et la créativité. Et en fond de ces campagnes de désinformation, on retrouve toujours la petite musique bien connue : "l'alcool et le tabac rapportent plus qu'ils ne coûtent". Cet argument, asséné sur le ton de l'objectivité et teinté d'un pragmatisme condescendant, vient couronner les campagnes de résistance aux avancées de la santé publique. Adressé à un public fatigué qui n'aime pas les chiffres, l'argument fait son effet. Personne ne prend la peine de le vérifier et la rumeur enfle, portée par des médias moutonniers : "l'alcool et le tabac rapportent plus qu'ils ne coûtent !". Et pourtant, 5 milliards de bénéfice pour les finances publiques et 27 milliards de coût pour la société font bel et bien 22 milliards de coût total.

**L'alcool coûte cher à la collectivité (en milliards d'euros)**

		Coût		Bénéfice	
Finances publiques	Soins	5,4	Pensions	6	
	Prévention	0,18	Taxes	4	
			Solde positif	4,42	
Coût pour la collectivité	Décès	7	Solde positif	4,42	
	Production des entreprises	16			
	Divers	3,5			
	Solde final négatif	22			